Syndicat Eau & Assainissement des 3 Cantons

Artix, le 14 septembre 2026

Nos réf. : STC/2026/PF/LD/SB
Affaire suivie par Laetitia DALAINE

OBJET : Convocation du Comité Syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical qui se réunira au siège du Syndicat, 40 rue Marcel Dassault, à ARTIX, le :

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026
à 18 heures

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 23 juin 2026
- Décisions du Président
- RPQS 2025 : eau potable, assainissement collectif et non collectif
- Règlement intérieur du Syndicat
- Décisions modificatives
- Avenant n°3 – Réhabilitation STEP Arthez-de-Béarn
- Création d'emploi
- Accroissement saisonnier d'activité

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à délibération, une note explicative de synthèse est jointe à la présente convocation.
En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un élu de votre choix qui ne pourra être porteur que d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Philippe FAURE

SYNDICAT EAU ET ASSAINISSEMENT DES 3 CANTONS

P.J. : Compte-rendu du Comité Syndical du 23 juin 2026
Note explicative de synthèse + règlement intérieur
Bon pour pouvoir (procuration)